

23 juin 1982 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, notamment sur le terrorisme basque, Madrid, mercredi 23 juin 1982.

QUESTION.- Monsieur le Président, avez-vous le sentiment ce soir que votre visite a contribué à rapprocher les deux points de vue ?

- LE PRESIDENT.- Je crois d'abord que ces deux problèmes, ces deux contentieux, il faut cesser de les isoler du contexte. Les relations franco - espagnoles ne sont pas seulement, même si elles sont importantes, le problème de la Communauté européenne et le problème du terrorisme. Il faut intégrer ces problèmes à l'ensemble des relations franco - espagnoles. Il faut les considérer comme sérieux et même souvent comme graves : là ne se réduit pas la politique entre les deux pays. D'ailleurs, si l'on en parle tant c'est parce que les autres problèmes sont ou bien réglés ou bien en voie de solution. Nous avons donc parlé aussi du -cadre général de nos actions. Par exemple, les relations avec l'Amérique latine & par exemple de la politique méditerranéenne & par exemple du problème du Proche-Orient & par exemple du tiers monde et plus particulièrement de l'Afrique.

- Bon, alors, ayant situé le -cadre de nos conversations, c'est vrai que nous avons abordé franchement, j'allais dire carrément ces contentieux & ces contentieux sont connus de tous & je ne vais pas insister & c'est, d'une part, les difficultés posées par le problème de l'ordre public en Espagne du côté du pays basque et, d'autre part, les problèmes posés par les conditions mises à l'adhésion de l'Espagne au Marché commun. Je suis venu en Espagne en affrontant un certain scepticisme de la presse française et une franche hostilité de la presse espagnole. Je le savais donc, et pourquoi le savais-je ? Ce n'est pas difficile à savoir & mais ce n'était pas là mon souci & mon souci c'est de veiller à ce que les relations entre les deux pays s'améliorent. Dans le respect des intérêts dont j'ai la charge, qui sont les intérêts de la France, je suis loin d'être indifférent aux questions qui touchent à la vie du peuple espagnol et la démocratie en Espagne est un bien trop précieux pour que je puisse le négliger. On ne résoud pas les difficultés dans un mauvais climat. Je cherche donc à assainir ce climat et je ne l'assainirai avec mes partenaires espagnols que si nous parlons comme ça, tranquillement, mais très sérieusement des problèmes qui nous séparent. Nous en sommes là et je suis content des discussions que nous avons eues et qui vont permettre de mieux saisir, de mieux comprendre également, je l'espère, ce qui reste à construire.

- QUESTION.- Monsieur le Président, dans les conversations que vous avez eues avec le roi, est-ce que vous avez parlé des mesures concrètes contre le terrorisme de l'ETA et de l'entrée de l'Espagne au marché commun ?

- LE PRESIDENT.- On a parlé d'une façon très concrète, entre nous, les choses concrètes se démontrent dans la vie pratique, dans la vie quotidienne, c'est donc la suite des choses après ce voyage qui montrera si nous avons fait ou non des progrès. Je crois que oui. Du moins, c'est mon sentiment. Mais seul, la pratique politique des choses le montrera.\

QUESTION.- Monsieur le Président, il y a eu vingt et un morts dus à l'ETA les derniers quinze mois, l'Espagne a le sentiment, on en avait parlé à Paris, d'être déçue par la politique française. On peut parler de mesures prises ?

- LE PRESIDENT.- Bien entendu, nous en avons parlé, entre nous, mais avec vous jusqu'ici.

- QUESTION.- Monsieur le Président, pardonnez l'insistance sur ce thème, mais c'est celui-là qui nous fait souffrir. Selon mes informations, la police française contrôle parfaitement les mouvements des plus grands dirigeants de l'ETA militaire. S'il est certain que ce contrôle existe

mouvements des plus grands dirigeants de l'ETA militaire. Si il est certain que ce contrôle existe, la police française sait-elle qu'ils n'ont pas d'emploi fixe, qu'ils n'ont pas de domicile fixe, que chaque jour ils utilisent un véhicule différent. Cela n'entre-t-il pas en contradiction avec la législation française sur les résidents étrangers dans votre pays ? Et avez-vous trouvé dans vos contacts avec les représentants politiques de l'opposition espagnole une quelconque préoccupation pour la liberté de mouvement des terroristes espagnols en France ?

- LE PRESIDENT.- Non, pratiquement, j'ai observé une très grande unité de ton et de fonds sur ces problèmes entre les différentes formations politiques espagnoles, avec des inflexions différentes, à peu près la même chose.

- QUESTION.- La première partie de la question ?

- LE PRESIDENT.- Mais vous m'avez parlé d'un certain nombre de personnes que je ne connais pas et de problèmes de police qui ne sont pas de mon ressort direct. Je n'ai pas de confidences particulières à faire à la presse espagnole.

- QUESTION.- Est-ce qu'on peut dire, monsieur le Président, que c'est un voyage seulement clarificateur, que c'est un voyage qui n'a pas de résultats concrets. Est-ce qu'on peut dire, monsieur le Président, par contre, que, avec ce voyage on en est arrivé à des résultats concrets dans le sens d'une meilleure coopération entre la France et l'Espagne dans le problème du terrorisme basque ?

- LE PRESIDENT.- J'espère que ce voyage aura été utile et, comme vous dites, clarificateur. Non seulement sur ce problème dont nous avons beaucoup parlé mais aussi sur les autres. J'ai agi dans ce sens, je suis venu pour cela et je répète ici que j'ai en charge les intérêts de la France et que je ne compte sur aucun de ces problèmes abandonner quelque intérêt que ce soit. J'ai à défendre des notions de droit et de justice, j'ai aussi à tenir compte du fait que la France ne peut pas être le refuge des actes de violence. Ma politique est donc définie et contenue dans ces deux termes et, je le répète, ce ne sont pas des belles déclarations d'un soir, dans un grand hôtel de Madrid, à 19H30, qui ont valeur de politique, ce sont les actes de la vie quotidienne, c'est donc dans le concret de la vie quotidienne que vous jugerez de l'utilité de ce voyage.

- QUESTION.- (inaudible)

- LE PRESIDENT.- Vous direz ce que vous voudrez, d'ailleurs, c'est votre habitude.\

QUESTION.- Monsieur le Président, pourriez-vous me dire si le gouvernement français serait d'accord pour fixer une date réaliste pour l'adhésion de l'Espagne à la Communauté ? Vous avez parlé, dans votre discours d'hier, de ce problème mais ce que nous voudrions peut-être, c'est avoir une date, n'importe quelle date mais au moins avoir une date réaliste pour l'adhésion de l'Espagne à la Communauté ?

- LE PRESIDENT.- Il ne faut pas dire n'importe laquelle. Si je vous disais 2000 par exemple ?

- QUESTION.- Bon, ce serait la réalité.

- LE PRESIDENT.- Si c'était ma conviction, je vous le dirais.

- QUESTION.- 1984, ça vous suffit ?

- LE PRESIDENT.- Monsieur, si l'Espagne veut bien discuter avec la France des intérêts légitimes de nos deux peuples et de nos producteurs et de nos travailleurs, la date la plus proche sera la meilleure. Je n'abandonnerai pas les intérêts des producteurs français au hasard de la concurrence sauvage. Il faut donc se mettre sérieusement autour de la table et la date dépendra de la nature de nos accords. Le plus tôt sera le mieux.\

QUESTION.- Monsieur le Président, depuis que Votre Excellence a assumé la Présidence de la République française, l'ETA politico-militaire a assassiné 29 personnes, êtes-vous conscient du fait que l'opinion publique espagnole ne comprend pas que les auteurs de ces assassinats soient toujours en liberté en France ?

- LE PRESIDENT.- J'ai déjà eu l'occasion de dire et je le répète encore, que l'Espagne ne doit pas penser qu'il dépend de la France de résoudre ses problèmes. Et que c'est une vue excessive des choses que de rejeter sur la France, une responsabilité qui ne lui incombe pas. Si dans nos relations, nous avons à nous plaindre d'un certain nombre de contradictions, alors il faut les explorer honnêtement. Et c'est vrai que je comprends que l'opinion publique espagnole puisse être inquiète lorsqu'elle voit un certain nombre d'individus qui ont agi avec violence, en Espagne,

qui ont tué, mais qui n'ont pas accompli d'infractions au regard de la législation française en France, je comprends qu'elle s'inquiète de voir ces individus acquittés par la justice française. Je demande aux Espagnols de comprendre qu'en France, c'est la législation française qui a cours et non pas la législation espagnole. Mais c'est vrai aussi que des juges qui ont dû acquitter des terroristes parce qu'ils n'avaient pas commis d'infractions au regard de la loi française sur le sol de la France, je comprends qu'ils se soient indignés de ce que le pouvoir politique français n'ait pas extradé ces personnes pour les livrer à la justice espagnole. J'ai cent fois dit, et il ne s'agit pas pour la France d'une position propre à l'Espagne puisque nous avons refusé des extraditions à bien d'autres pays : à l'Iran, à l'Italie, même à la Suisse. Ce n'est donc pas un contentieux franco - espagnol. Ce qui est vrai, c'est que la France doit aider l'Espagne à se prémunir contre le crime, pas simplement à le punir mais l'on me parle que de le punir, de se prémunir, c'est-à-dire par des actions qui contrôlent, sévères et justes, qui permettent de réduire tout ce qui peut permettre le développement d'actions criminelles. Cela est une revendication juste et c'est à cela que l'on s'est déjà appliqué au-cours de ces derniers mois et que s'appliquera la police française. Pour le reste, je vous en prie. Le problème que vous me posez a des racines qui ne sont pas en France.\

QUESTION.- Monsieur le Président, avez-vous évoqué avec vos interlocuteurs espagnols la hausse des taux d'intérêt américains qui pénalisent les économies européennes, françaises et espagnoles ?

- LE PRESIDENT.- C'est un sujet sur lequel nous n'avons pas de peine à nous entendre. Il est évident que l'ensemble des économies occidentales souffrent gravement de la politique économique et monétaire menée par les Etats-Unis d'Amérique.

- QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous pensez que les grands problèmes du gouvernement socialiste français peuvent endommager l'image du socialisme espagnol ?

- LE PRESIDENT.- Je ne vois pas très bien le lien. Les grandes difficultés ? Mais il y a les grandes réussites du socialisme français qui peuvent dans ce cas-là contribuer à la réussite du socialisme espagnol. On peut tout dire, voyez. Non, je n'entrerai pas dans votre dialectique.

- QUESTION.- Monsieur le Président, puisqu'il semble que la presse et les communications espagnoles sont celles qui obscurcissent les relations entre les deux gouvernements, pourriez-vous me dire s'il y a eu un accord entre les dirigeants espagnols et vous-même à ce sujet, en matière de presse et de divulgation ?

- LE PRESIDENT.- Vous avez des idées bizarres. Vous n'avez pas la moindre notion de la démocratie en France et j'ai l'impression que vous n'avez pas la moindre notion des efforts remarquables accomplis par les dirigeants espagnols pour que triomphe la démocratie en Espagne. Non, vraiment, ou c'est de la provocation ou vous vous moquez de nous. Je m'honorerais en ne vous répondant pas.\

QUESTION.- (inaudible)

- LE PRESIDENT.- Ecoutez : il faut que les choses soient claires. Les responsables espagnols et moi-même, nous avons envisagé l'ensemble des données politiques internationales. J'ai dit tout à l'heure certaines d'entre elles : j'ai parlé de l'Amérique latine, du tiers monde et particulièrement de la Méditerranée, du Proche-Orient. Dans ces domaines politiques, France et Espagne ont de larges actions à mener en commun. Et nous irons hardiment dans cette voie, sur la base d'un bon accord. D'autre part, nous avons constaté que sur le-plan industriel, par exemple, nous avons déjà des actions communes dont nous apprécions déjà les résultats. Bref, nous avons fait le tour des données positives des relations franco - espagnoles, que l'on peut améliorer sur beaucoup d'autres plans et notamment sur le-plan culturel.

- Nous avons également cerné, de la façon la plus précise, les deux difficultés dont nous avons parlé depuis le début de cette réunion de presse. A cet égard, nous avons décidé de multiplier les relations de travail, c'est ainsi que nos ministres des affaires étrangères se rencontreront dans les semaines qui viennent, c'est-à-dire dans le courant du mois de juillet et que peu après se rencontreront les ministres de l'agriculture et le cas échéant les ministres de l'économie pour examiner les obstacles qui se posent encore au niveau de la Communauté `CEE`. De la même

façon, des contacts officiels seront établis, des échanges de vues et des discussions auront lieu au mois de juillet sur le-plan de la sécurité publique. On procèdera en-particulier à l'examen de la convention qui date d'il y a trois siècles sur le problème des extraditions. Ce qui ne veut pas dire que la France acceptera le principe de l'extradition mais la législation aujourd'hui en vigueur relève d'une convention désuète qui ne tient aucun compte des positions actuelles de nos deux gouvernements. Nous pouvons améliorer considérablement la -nature de nos relations juridiques, et bien entendu toute une série de relations seront mises en oeuvre plus qu'elles ne l'étaient hier pour assurer l'ordre public et faire reculer la violence particulièrement en pays basque.\

QUESTION.- Monsieur le Président, je suis journaliste colombien. En Amérique latine, il y a beaucoup de critiques envers la politique française, plus particulièrement lorsqu'elle vend des armes au Nicaragua ou à d'autres pays engagés dans des problèmes révolutionnaires en Amérique latine. Quelle est votre opinion quant à ces critique monsieur le Président ?

- LE PRESIDENT.- Il y a aussi des approbations.

- QUESTION.- Est-ce que vous n'allez pas annoncer des mesures concrètes nouvelles pour améliorer les relations entre l'Espagne et la France ?

- LE PRESIDENT.- Je ne suis pas venu ce soir pour ça. Pas du tout. Je suis venu pour rencontrer la presse et afin que j'observe un rite traditionnel. Je ne suis pas du tout venu pour annoncer à la presse à Madrid les résolutions que j'ai prises avec les responsables espagnols. Elles vous seront connues en temps utile. Je ne suis pas venu rendre compte de ma mission ce soir ici. Il ne faudrait pas se tromper sur la -nature d'une rencontre avec la presse.\

QUESTION.- Quelle impression avez-vous retiré du roi d'Espagne que vous avez rencontré pour la première fois et, en général, du fonctionnement de la démocratie espagnole ?

- LE PRESIDENT.- J'ai une bonne opinion de la démocratie espagnole, comment ne l'aurais-je pas ? Je vois des gens courageux, fidèles à leurs principes, qui sortent d'une longue période pendant laquelle les libertés n'ont pas existé, qui ont mis en place un système parlementaire sans revenir à la République en admettant une autorité reconnue, semble-t-il unanimement, l'autorité du roi d'Espagne. Cela a justifié de la part des uns et des autres un remarquable civisme. Et comme il se trouve que le roi d'Espagne a montré de grandes qualités de jugement et de courage, j'ai le sentiment que la démocratie espagnole dispose d'excellents atouts pour continuer sa marche en avant. Je fais tout à fait confiance au peuple espagnol qui a de grands partis politiques, il y a beaucoup de débats, on discute mais cependant, on cherche des voies communes pour le développement de l'Espagne. Par exemple, tous les partis politiques espagnols souhaitent que l'on mette un terme au terrorisme, tous les partis politiques espagnols souhaitent que l'Espagne entre dans le Marché commun européen `CEE` et dans leurs relations avec la France, c'est presque une voie unanime même si, comme je le disais tout à l'heure, on peut observer des inflexions dans la façon d'agir. Les débats de politique intérieure d'Espagne ne sont pas de mon ressort. Je n'ai pas à les commenter. Il y a certainement de grandes différences. Il y a des combats politiques que vous connaissez mieux que moi, vous surtout, journalistes espagnols, mais vu de l'extérieur, je considère que c'est aussi un devoir de la France que de contribuer à conforter la démocratie en Espagne et les deux questions dont nous avons parlé ne sont pas indifférentes et il est certain que le terrorisme et que l'isolement de l'Espagne en dehors du Marché commun peuvent embarrasser la démarche de la démocratie dans ce pays alors qu'elle est si intelligemment défendue par ceux qui la représentent.

- QUESTION.- (inaudible)

- LE PRESIDENT.- Eh bien, j'ai eu une excellente impression. J'ai rencontré le roi d'Espagne, j'ai beaucoup apprécié la qualité de son accueil et l'intérêt de la conversation. J'ai rencontré le président du gouvernement et j'ai rencontré les leaders des quatre grandes formations politiques espagnoles. Je dois dire que je n'ai pas été étonné. Mais j'ai été très heureux de voir la remarquable qualité de ces personnes, la qualité de leur jugement politique. Bien entendu, je suis plus ou moins d'accord, moi, en tant que citoyen, sur leurs objectifs, sur leur raisonnement mais je pense que la démocratie espagnole est dans de bonnes mains.\

QUESTION.- Monsieur le Président, pardonnez-moi si j'insiste sur le thème du terrorisme. Au-

cours des cinq dernières années de la vie démocratique espagnole, les commandos de l'ETA ont assassiné 500 personnes en Espagne et cela a été l'étincelle qui a déclenché les incidents du 23 février. J'aimerais savoir si vous quittez l'Espagne, ayant un peu mieux compris l'angoisse des espagnols, à propos du terrorisme.

- LE PRESIDENT.- J'en suis convaincu, un très grave problème, celui de la violence de l'assassinat considéré comme moyen d'avoir raison de l'esprit de système qu'ils appellent la violence. C'est un grave problème pour l'Espagne, quel que soit son régime et particulièrement pour la démocratie espagnole. Je ne peux que vous donner raison dans la façon dont vous avez posé votre question. Je crois avoir compris ce problème avant d'être venu à Madrid. Mais c'est vrai que la relation humaine, le contact direct, y compris avec vous, est pour moi une façon de comprendre directement l'ampleur et la gravité de ce problème. Et je viens de le dire à l'instant à un autre journaliste que je considère comme un devoir pour la France de contribuer à l'édification de la démocratie en Espagne dans la mesure de son pouvoir, qui est naturellement très extérieur, mais pas indifférent.\